

## Titre de séjour salarié pour deux mariés-étud de nat tunisiennes

Par walouxx, le 15/07/2012 à 18:33

Bonjour,

je suis un étudiant étranger de nationalité tunisienne et marié a une étudiante de nationalité tunisienne, notre mariage s'est passé en Tunisie , je voudrais savoir si il y a possibilité de faire **une demande** de naturalisation ou de changement de statu ou autres procédure a fin d'avoir une situations [s]stable et réguliaire [/s]en France sachant que nous avons des titres de séjour **étudiant** , nous n'avons pas d'enfant .

Voila

Merci pour toute repense

Par chris\_ldv, le 16/07/2012 à 09:21

Bonjour,

Pour une demande de naturalisation les informations officielles sont disponibles: http://vosdroits.service-public.fr/F2213.xhtml

Cordialement,